

Préface

La desserte aérienne est vitale pour Mayotte. Les acteurs socio-économiques se sont déjà largement exprimés à ce sujet. L'amélioration de la desserte est un élément clé du désenclavement de l'île, de son développement économique, du développement du tourisme, de son ouverture à l'international comme de son lien avec la métropole.

L'Etat a accompagné depuis des dizaines d'années le développement progressif du transport aérien à Mayotte en adaptant la piste de l'aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi aux besoins. Au début des années 1970, la piste avait une longueur de 1350 mètres, suffisante pour les vols régionaux des avions à hélices. En 1995, la piste a été portée à 1930 mètres en empiétant sur le lagon, ce qui a permis le développement des vols moyen-courriers au moyen de bi-réacteurs. En 2004, enfin, la largeur de la piste a été accrue pour que Mayotte soit accessible par des avions gros-porteurs. Tous ces aménagements ont contribué au fort développement du trafic aérien que Mayotte a connu ces dernières années.

L'aménagement d'une piste longue adaptée aux vols long-courriers s'inscrit naturellement comme développement ultime de la plateforme. L'évolution du trafic entre Mayotte et la métropole (qui est maintenant proche de 100 000 passagers par an) rend en effet possible au plan économique une desserte régulière Mayotte-métropole au moyen de vols directs.

Une compagnie aérienne a annoncé son intention de lancer des vols directs entre Mayotte et Paris en novembre 2011, avec un nouvel appareil et avec la piste actuelle. Je souhaite que cette desserte soit un succès et qu'ainsi les bénéfices que les Mahorais attendent des vols directs avec la métropole se concrétisent dès maintenant.

Le projet d'aménagement d'une piste longue adaptée aux vols long-courriers garde toutefois son intérêt : d'une part, les vols directs Mayotte-Paris pourraient être réalisés par tout temps (ce qui ne sera pas le cas avec la piste actuelle) et, d'autre part, des avions de plus grosse capacité pourraient assurer des vols long-courriers au départ de Mayotte.

La piste longue de Mayotte est inscrite au projet de schéma national des infrastructures de transport, que l'Etat élabore en application des dispositions de la loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, parmi les grands projets d'infrastructures dont la réalisation apparaît souhaitable et dont les études doivent être poursuivies.

La Commission nationale du débat public a décidé, le 2 juin 2010, d'organiser à Mayotte un débat public sur ce projet. Ce débat permettra aux citoyens qui le souhaitent, aux élus, aux différents acteurs économiques, sociaux et associatifs de s'informer et d'exprimer leur avis sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales du projet. Le présent dossier aborde ces thèmes, présente les deux scénarios qui sont étudiés ainsi que l'impact sur les populations et l'environnement.

Dans un esprit d'ouverture et de dialogue, l'Etat se tient à l'écoute des questions et des opinions émises pendant le débat public et en tirera les enseignements nécessaires à l'orientation future du projet.

Patrick Gandil
Directeur général de l'aviation civile



AEROPORT DE MAYOTTE PROJET DE PISTE LONGUE

SOMMAIRE

PREAMBULE : LES ENJEUX DU TERRITOIRE MAHORAIS	02
I/ L'AEROPORT AUJOURD'HUI ET LES LIMITES A SON DEVELOPPEMENT	05
1 - PRESENTATION DE L'AEROPORT DE DZAOUZDI-PAMANDZI ETAT DES LIEUX LES INFRASTRUCTURES ET L'EXPLOITATION DE L'AEROPORT LA SITUATION ADMINISTRATIVE JUSQU'EN 2011 LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	07
2 - L'ACTIVITE AEROPORTUAIRE LE CONTEXTE AEROPORTUAIRE REGIONAL LE TRAFIC AERIEN ET SON EVOLUTION JUSQU'EN 2010	12
3 - LES LIMITES AU DEVELOPPEMENT	15
LE PROJET DE PISTE LONGUE	21
1 - LES ENJEUX DU PROJET REpondre a une attente locale FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE MAYOTTE	22
2 - LES EVOLUTIONS ATTENDUES DU TRAFIC AERIEN	27
3 - LES POSSIBILITES D'AMENAGEMENT L'HISTORIQUE DU PROJET LES SCENARIOS ACTUELS D'AMENAGEMENT ET LEURS EFFETS RESPECTIFS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONSTRUCTION ET LES COUTS D'INVESTISSEMENTS	30
I/ L'ENVIRONNEMENT : SES ENJEUX ET LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	43
1 - L'AEROPORT ET SON ENVIRONNEMENT ACTUEL L'ENVIRONNEMENT TERRESTRE LE LAGON LA QUALITE DE L'AIR LA GESTION DU BRUIT	45
2 - LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET LES MESURES ENVISAGEES LE MILIEU PHYSIQUE LE MILIEU NATUREL LE MILIEU HUMAIN LA MISE EN PLACE DE MESURES COMPENSATOIRES	56
I/ L'ECONOMIE ET LA MISE EN PLACE DU PROJET	63
1 - LES BENEFICES EN TERMES D'OFFRE AERIENNE	64
2 - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	67
3 - BILAN : AVANTAGES ET INCONVENIENTS DES 2 SCENARIOS PROPOSES	68
LA MISE EN ŒUVRE INSTITUTIONNELLE : ETAPES CLES	73
ANNEXES :	77
ANALYSE DES SITES IDENTIFIES DANS LES ETUDES DE 2003	77
BILAN SOCIO-ECONOMIQUE	82
LISTE DES ETUDES PREALABLES	84
GLOSSAIRE	86
ABBREVIATIONS	87

Préambule

LES ENJEUX DU TERRITOIRE MAHORAIS

Située dans l'océan indien, à l'entrée nord du canal du Mozambique, Mayotte est constituée de deux îles principales, Petite Terre (18 km²), Grande Terre (325 km²), ainsi que d'une trentaine de petits îlots inhabités. Cet archipel s'insère dans un des plus grands lagons du monde (1100 km²), ceinturé par une barrière récifale de 160 km de long présentant une dizaine de passes vers l'Océan.

Rattachée à la France depuis 1841, Mayotte devient le 31 mars 2011, le 101^{ème} Département français, et le 5^{ème} Département d'Outre-Mer. Ce nouveau statut de DOM va, à moyen terme, bouleverser en profondeur l'évolution socio-économique de l'île. Cet ultime changement institutionnel augure également des perspectives nouvelles de développement, jusqu'ici réservées aux seuls départements d'outre-mer français. Le statut de région ultrapériphérique (RUP) permettra à Mayotte de bénéficier des financements européens et ainsi surmonter l'obstacle de l'insularité, qui constituait jusqu'ici «le frein» au développement socio-économique de l'île.

Le projet de piste longue peut constituer un levier significatif pour développer l'économie et le tourisme de l'île. Il implique également un certain nombre de questionnements auxquels ce dossier apporte des éléments de réponses : Comment pallier à court terme au manque d'infrastructures hôtelières ? Comment désengorger les axes routiers ? Quels impacts sur l'environnement ? Dans un souci d'inscrire le territoire dans une logique de développement équilibré et durable, les Pouvoirs Publics ont d'ores et déjà entamé des actions allant dans ce sens.

Associée aux consultations publiques lors de la mise en place de projets territoriaux tels que le référendum sur la Départementalisation (mars 2009), ou plus récemment le Parc naturel marin (octobre 2009), la population mahoraise s'est depuis appropriée les nouvelles méthodes de démocratie participative.

Le projet de piste longue, de par son caractère territorial, fait également l'objet d'une concertation auprès de la population mahoraise. Conscient des enjeux du territoire, une prise en compte des «spécificités» mahoraises (culturelles, culturelles, jeunesse de la population) s'impose à toutes les étapes de cette concertation.

C'est dans un contexte institutionnel en pleine transition, où les enjeux sont nombreux et complexes, que s'inscrit le projet de piste longue de l'aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi.

Le présent dossier du débat public constitue le document d'information préparé par la personne publique responsable du projet, à savoir l'Etat, représenté par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Il est destiné aux personnes et organisations qui souhaitent réagir sur le projet et poser des questions, en approfondir certains aspects, en participant aux échanges que la Commission Particulière du Débat Public, nommée par la Commission Nationale du Débat Public va animer sous différentes formes : réunions publiques, entretiens, consultations sur le site Internet.

L'Etat espère que ce document décrivant le projet de piste longue pour l'aéroport de Mayotte sous tous ses angles socio-économiques, techniques, environnementaux, facilite un dialogue et une expression individuelle et collective aussi riche que possible.



AEROPORT DE MAYOTTE
PROJET DE PISTE LONGUE